

DESSINER UN PLAN D'ÉVACUATION

C'est amusant!

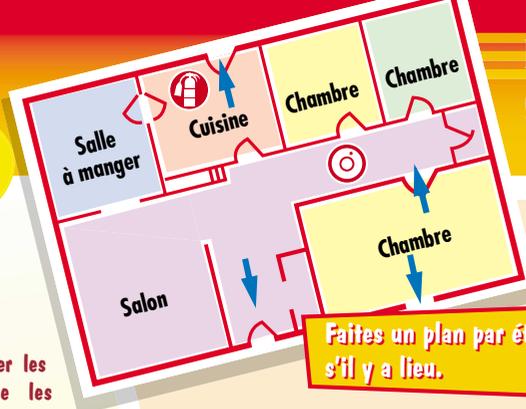
- Dessinez le plan de votre résidence en faisant participer tous les occupants, même les enfants.
- Prévoyez, si possible, deux sorties par pièce et les trajets à emprunter pour sortir de façon sécuritaire.
- Indiquez l'emplacement des avertisseurs de fumée et des extincteurs portatifs.

- Prévoyez une façon d'évacuer les jeunes enfants ainsi que les personnes âgées ou handicapées.
- Déterminez un point de rassemblement, généralement à l'avant de la maison.
- Faites connaître aux enfants et à leurs gardiens le numéro d'urgence à composer, généralement le 9-1-1.

9-1-1

- Si vous êtes locataire, prenez connaissance des procédures d'évacuation élaborées par votre propriétaire. S'il n'y en a pas, informez-vous auprès de celui-ci.

Préparer un plan d'évacuation augmente vos chances de sortir de façon sécuritaire. Pratiquez-le souvent avec les enfants, c'est important!



Faites un plan par étage, s'il y a lieu.

ÉVACUER EN SÉCURITÉ

Ce n'est pas sorcier!

Au son de l'avertisseur de fumée, sortez immédiatement en suivant les consignes suivantes :

- Touchez à la porte du revers de la main avant de l'ouvrir. Si elle est chaude, prenez une autre sortie. Si c'est impossible, signalez votre présence en faisant des signes à la fenêtre (serviette, drap, etc.).
- Si possible, alertez les autres occupants en évacuant.
- Marchez à quatre pattes sous la fumée pour éviter d'inhaler des gaz nocifs.
- Si vos vêtements prennent feu : arrêtez, tombez et roulez-vous par terre.
- Rendez-vous tous au point de rassemblement et vérifiez si quelqu'un manque à l'appel.
- Demandez à quelqu'un d'appeler les pompiers (le 9-1-1 ou autre).
- Ne retournez jamais à l'intérieur pour sauver une personne, un animal ou, encore, pour récupérer des effets personnels. Attendez l'arrivée des pompiers.

Toute la famille doit savoir quoi faire en cas d'incendie, les visiteurs et les gardiens d'enfants aussi.



ÊTRE EN SÉCURITÉ CHEZ SOI

c'est facile!

- Ayez au moins un avertisseur de fumée par étage et vérifiez-le régulièrement.
- Profitez du changement d'heure, à l'automne et au printemps, pour vérifier la pile et la remplacer, au besoin.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement.



L'avertisseur de fumée est un gardien rassurant! Vérifiez régulièrement s'il fonctionne.

- Dégagez toujours les corridors et les balcons pour faciliter votre évacuation en cas d'incendie.



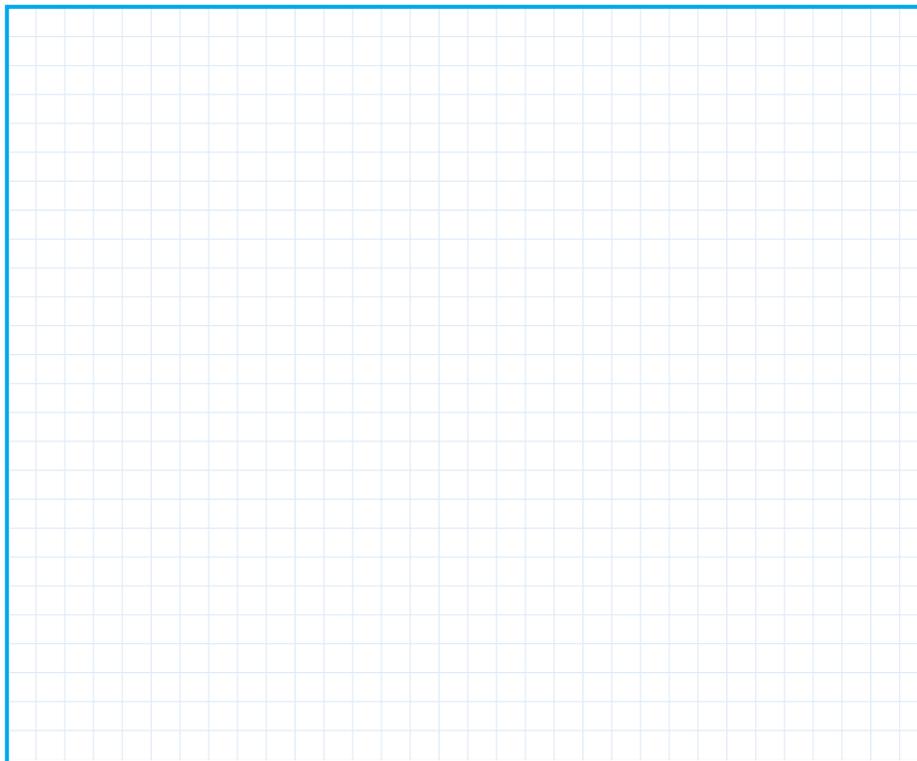
English version available upon request.



Le plan d'évacuation de ma résidence



Une page quadrillée pour dessiner votre plan d'évacuation est disponible dans le site du ministère de la Sécurité publique au : www.msp.gouv.qc.ca/incendie à la rubrique Prévention.



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie.

PRÉPARER UN PLAN D'ÉVACUATION

un jeu d'enfant!

